



**DÉCLARATION DE LA LIGUE TOGOLAISE DES DROITS DE L'HOMME A LA SUITE DES ACTES DE BARBARIES POSES PAR DES INDIVIDUS SANS SCRUPULE A L'ENCONTRE DU DEPUTE DE LA CEDEAO GUY MARIUS SAGNA ET DES CITOYENS TOGOLAIS DONT DEUX DEPUTES DE LA REPUBLIQUE**

Le dimanche, 29 septembre 2024 dans l'après-midi, alors que l'honorable Guy Marius Sagna, député sénégalais au parlement de la CEDEAO en mission de travail dans notre pays était en pleine conférence organisée par la Dynamique pour la Majorité du Peuple (DMP), où il devra échanger avec des citoyens togolais, une bande de bandits et de voyous arrivés sur les lieux dans la salle de la conférence au siège de la CDPA, ont agressé violemment organisateurs et participants de cette réunion. Le bilan est choquant : Plusieurs blessés dont l'honorable Guy Marius Sagna, les députés togolais Brigitte Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON et Sambiri N. Targone, ainsi que plusieurs autres participants dont des journalistes. On note également des dégâts matériels (saccage de véhicules, de matériels de sonorisation, de chaises, vol de téléphones portables...)

La LTDH condamne avec la dernière vigueur, ces actes d'une bestialité inouïe qui relèvent d'une vieille époque et qui n'honorent guère un pays comme le nôtre qui se veut démocratique.

Ces actes de vandalismes orchestrés par des individus en mission commandée se sont malheureusement déroulés sous les regards passifs et partant, complices des agents de sécurité qui s'étaient préalablement présentés sur les lieux dans le but d'assurer la sécurité des participants à ladite réunion.

Une telle situation démontre à suffisance l'insécurité généralisée dans laquelle vivent au jour le jour les citoyens togolais de manière générale et en particulier les militants des partis politiques et des organisations de la Société civile, bref les leaders d'opinion.

Il s'agit en outre d'une honte nationale qui pose le problème de la violation des droits humains et des libertés publiques, celui de l'injustice et de l'impunité ;

*Les supputations tendant à faire croire que la violence serait liée à un affrontement entre les militants des organisateurs, ne sont ni sérieuses ni convaincantes dans la mesure où la réunion projetée était ouverte à tous et que les infiltrations de tous genres sont évidentes comme cela a été souvent le cas lors des manifestations organisées par les partis ou regroupements des partis politiques de l'opposition.*

*Par ailleurs, le fait de reprocher aux organisateurs de ladite réunion de n'avoir pas préalablement sollicité l'assistance de la force publique, procède d'une vaine tentative de justification et donc d'une fuite de responsabilité puisque le rôle régalien de la police ou de la gendarmerie oblige ces institutions à intervenir à tout moment et en tous lieux, au secours de tous citoyens en danger.*

La LTDH invite les autorités à cesser toutes sortes de diversions et à tout mettre en œuvre afin que les auteurs de trouble concernés par cet événement malheureux, soient démasqués et punis conformément à la loi pénale en vigueur au Togo.

La LTDH invite également le parlement de la CEDEAO à ouvrir une enquête parlementaire en vue de permettre une poursuite contre les auteurs de l'agression de l'un des leurs.

La LTDH invite enfin la commission de la CEDEAO à prendre au sérieux le cas togolais afin de faire respecter le droits humains et les valeurs démocratiques dans notre pays, le Togo.

Enfin, la LTDH présente ses compassions et sa solidarité à toutes les victimes de ce gangstérisme intolérable et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Fait à Lomé, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Pour la LTDH,

Le Président

  
  
Maître Célestin Rokhovi AGBOGAN